



Direction des coopérations territoriales et de la performance Direction adjointe de l'hospitalisation et de l'autonomie Pôle autorisations et appels à projets Pôle solidarité humaine Direction de l'autonomie

Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence régionale de santé Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine relatif à l'appel à projet n°2017-35-01 pour la création de 17 places de service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) avec Troubles Envahissants du Développement (TED) et organisation d'une offre d'appui

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine, réunie le 15 juin 2018, a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projet n°2017-35-01 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine le 6 novembre 2017).

3 dossiers, au total, ont été reçus par l'ARS et le conseil départemental.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

1^{er} L'AMISEP 2^{ème} L'ADMR 3^{ème} L'ADAPEI

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne et le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine, et sur les sites internet de l'ARS Bretagne et du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes, le -2 JUIL. 2018

Po/Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne Le Directeur général adjoint

signe

Stéphane MULLIEZ

Le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine



Jean-Luc CHENUT

